

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19341 - 75ÈME ANNÉE

Préparation de la conférence idéologique internationale : présentation du projet du PCR

Le PCR : parti du temps présent



La seconde étape préparatoire à la conférence idéologique internationale du mois d'octobre s'est déroulée hier à Saint-Denis. Le thème de la soirée était le projet de développement durable pour La Réunion. Ceci a permis d'échanger autour des propositions du PCR.

Après la soirée de gala du 5 juin dernier à Saint-Paul, le PCR organisait hier à Saint-Denis la deuxième étape préparatoire à la conférence idéologique internationale prévue au mois d'octobre dans le cadre des célébrations du 60e anniversaire du Parti communiste réunionnais. Cette soirée eut lieu en présence de militants venus de plusieurs sections communistes, notamment Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR. Comme à Saint-Paul, la diversité des participants a rappelé que l'intérêt pour le PCR va bien au-delà des communistes.

Après l'introduction de Philippe

Yée Tchong Chi Kan, Julie Pontalba est revenue sur les 60 années d'histoire du PCR au travers d'un exposé illustré par des interventions en vidéo de Paul Vergès. Elle a beaucoup insisté sur les combats menés par ce parti, pour le respect de l'identité réunionnaise, pour la liberté d'expression, pour le droit à l'éducation notamment, et la revendication d'autonomie afin de donner les moyens aux Réunionnais de prendre leur décision en tant que peuple. Car faire prendre conscience de l'existence

d'un peuple réunionnais est un acquis irréversible obtenu par le PCR.

Ce combat fut mené malgré une dure répression. Il y eut tout d'abord la fraude électorale pour empêcher les Réunionnais d'élire des communistes. Cela s'accompagna de violences et d'arrestations. Des nombreux militants du PCR étaient des prisonniers politiques à la fin des années 1960.

Ces résistances au changement ont maintenu La Réunion dans la crise. Sa situation est considérée comme « socialement hors norme ».

Le PCR a également pris la tête de la bataille pour la transition écologique. Et il plaide pour un projet qui devra contribuer au maintien de l'unité réunionnaise.

Un projet pour la responsabilité

Georges Gauvin a ensuite présenté le projet du PCR. Il rappelle tout d'abord que les propositions pré-



Georges Gauvin et Julie Pontalba.

sentées par le PCR ont donné lieu à l'édition de plusieurs ouvrages : Plan de survie, Plan de développement actif... sur la base de ces propositions, La Réunion aurait pu se développer, mais cela n'a pas été le cas. C'est la ligne de conduite du PCR : « notre idée est de faire un plan et des propositions pour aller plus loin dans le développement de La Réunion. Mais comme le PCR proposait, il fallait faire autre chose ».

Des propositions ont été mises en œuvre quand Paul Vergès est arrivé à la présidence de la Région Réunion. Ce fut notamment le plan pour l'autonomie énergétique qui visait à remplacer les importations de charbon et de carburants par les énergies renouvelables. S'il avait été poursuivi par Didier Robert, l'objectif serait quasiment atteint et les Réunionnais n'auraient pas à dépenser chaque année plus de 500 millions d'euros pour payer ces importations.

Le PCR milite également pour la sécurité alimentaire de notre île. Un objectif qui peut se faire avec un co-développement avec les pays voisins. Cette sécurité alimentaire ne se fera pas au détriment de la canne à sucre, précise Georges Gauvin. Car la canne, ce sont plus de 500 produits possibles en plus du sucre. Elle peut être une matière première capable de remplacer le plastique. Et pourquoi ne pas utiliser la canne pour

assurer le développement économique de La Réunion ?

Georges Gauvin donne ensuite un coup de projecteur sur les deux grands services dans l'aide à la personne et l'environnement. Constatant que La Réunion a une population bien formée, il demande pourquoi La Réunion ne pourrait pas être le laboratoire de notre région. « C'est possible à condition que les Réunionnais aient le pouvoir de décider ».

L'importance du Traité de Paris sur le climat

La parole a ensuite été donnée à la salle. Ary Yée Chong Tchi Kan a rappelé que La Réunion a vu la quasi-totalité de sa flore et de sa faune détruite par la présence de l'être humain. Et lorsque l'on voit des images de la déforestation en Amazonie, il faut souligné que cela s'est passé voici 300 ans à La Réunion.

Il décrit le cadre nouveau créé par l'entrée en vigueur du Traité de Paris sur le climat en 2017. Ce traité est opposable à tous, et il fixe comme objectif de maintenir la hausse moyenne de la température à la surface de la Terre à 1,5 degré de plus qu'à l'époque préindustrielle. « Les instruments de ratification du traité doivent être présentés en 2020. Où sont-ils ? »,

interroge Ary Yée Chong Tchi Kan. « Tous les combats sont légitimes, mais si nous perdons celui-là, tous les autres seront inutiles », souligne-t-il. Car la modification rapide du climat menace l'existence de l'espèce humaine sur Terre.

Au travers de ses propositions, le PCR participe donc à une lutte mondiale pour aller vers une nouvelle civilisation, débarrassée des énergies fossiles dont l'utilisation contribue au dérèglement climatique.

« Cette conscience montre que le PCR est un parti du temps présent », car aucun autre parti à La Réunion n'a mis la lutte contre le changement climatique au cœur de ses préoccupations.

Le débat a été enrichi d'autres interventions. Elles ont d'une part souligné la pertinence des propositions du PCR, et mis l'accent sur les défis qui restent à relever. Il y eut notamment le témoignage poignant d'un travailleur contraint de vivre avec le RSA à 60 ans, et qui doit trouver des expédients pour espérer s'en sortir tous les mois. Un autre participant a demandé en substance si le système actuel se fixe vraiment comme but de lutter contre l'illettrisme, sachant que la proportion de Réunionnais touché par ce fléau ne bouge pas depuis des décennies.

M.M.

In kozman pou la rout

« Sak i suiv la tras son papa i aprann marsh konm li »

Mésyé, médam, la sosyété, selon mon léspèryans amoin, néna dè tan out papa sé lo pli for di mond pou ou : dabor kan ou lé pti é li lé vivan épizapré kan li lé fine alé l'ot koté. Pars néna in tan li lé d'van ou, konm in mine pou amontr aou la vi é ou i fé pa in kont avèk sa. Di pa moin zot osi zot i san pa lé shoz konmsa - biensir si zot lé dann mon ka !-Dann promyé ka ou i pass out tan an ladmirasyon pou out papa é si i domann aou kosa ou va fé pli tar, touzis si ou i réponn pa : « konm papa ! » pars ou di galman mi vé ète ponpyé pou tinn do fé, sansa éploratèr, sansa d'ot kalité d'moun ankor... Fors a fors ou i abityé marsh konm out papa, koz konm li, tous konm li tous,, mèm émite lo grimas li fé dabitd é ou i trouv sa sé sak néna lo pli zoli dsi la tèr. Kan out papa la fini dévir lo do, ou i domann toultan si li lété la, kosa li noré di : fransh vérité, ou i pans ou lé adilt mé dann la réalité ou l'apré toultan rode in konséyé, in gide, in ziz.. Ala koman mi oi lé shoz par moin mèm é mi kite azot rofléshi la dsi. Ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Nouvelle décision judiciaire contre la route en mer : l'urgence d'une expertise

Mercredi, le Conseil d'État a publié une décision annulant définitivement le Schéma départemental des carrières de 2014. Rappelons que le principal objectif de ce document était de pallier à l'imprévoyance des promoteurs du projet de route en mer. En effet, ces derniers ont lancé le chantier sans avoir la certitude d'avoir les matériaux nécessaires pour le mener à bien. Rappelons que pour que ce projet soit déclaré d'utilité publique, ses partisans avaient omis d'indiquer que toute La Réunion serait concernée par le chantier. Ceci a bien sûr réduit considérablement le périmètre de l'enquête publique. Et cela a donné le ton pour la suite : l'improvisation et le passage en force.

Car pour espérer poursuivre le chantier de la route en mer, la Région a amené l'État à se mouiller en autorisant après la déclaration d'utilité publique l'ouverture de méga-carrières à des dizaines de kilomètres du chantier. Mais pour les ouvrir, il était nécessaire que l'État écrive en 2014 un nouveau Schéma départemental des carrières. ATR-FNAUT et des associations de protection de l'environnement ont effectué de légitimes recours contre cette manœuvre. Les plaignants ont été entendus en appel, et l'instance de dernier ressort, le Conseil d'État, a confirmé l'annulation de ce Schéma départemental des carrières.

Anticipant la possibilité de cette annulation, l'État a sorti une dernière cartouche : intégrer la méga-carrière de Bois-Blanc dans le Schéma de 2010 qui reste toujours en vigueur, et espérer que cette modification du document puisse passer l'obstacle du droit.

Il est manifeste que si cette manœuvre de dernière minute échouait, il en serait définitivement fini des espoirs de tous ceux qui ont cru aux promesses de Didier Robert, se sont endettés pour acheter des camions très chers sur la base de marchés qu'ils

pensaient obtenir de la Région. Jean-Bernard Carou-paye, ancien président de la FNTR-Réunion, a donné le ton. Il a choisi de laisser liquider son entreprise de transport car manifestement, il ne pouvait plus attendre que le chantier promis de la digue démarre un jour.

Cela fait maintenant plus de 9 ans que Didier Robert a décidé de stopper les chantiers du tram-train et de la nouvelle route du littoral. Il est évident que s'il s'était glissé dans les pas du bâtisseur qu'était son prédécesseur Paul Vergès, les deux chantiers seraient terminés depuis plusieurs années et la question de la sécurisation de la liaison entre Saint-Denis et La Possession serait définitivement réglée. Au lieu de cela, les Réunionnais ont sur le dos un chantier toujours inachevé plus de 9 ans après la promesse d'une soi-disant « route gratuite et sécurisée ». Sans doute tout est fait pour que dans deux mois, le président de la République puisse couper un ruban à l'entrée de Saint-Denis pour signifier la livraison du viaduc s'arrêtant à la Grande Chaloupe. Livraison et pas mise en service car tout est encore loin d'être réglé pour cette demi-route en mer qui sera le bilan de Didier Robert au bout de 11 années passées à la direction de la Région Réunion. Un bilan bien maigre par rapport à celui de tous ceux qui ont présidé cette collectivité avant lui.

Pour sortir de cette crise par le haut, l'expertise technique, financière et environnementale de ce projet de route en mer est plus que jamais nécessaire. Ceci permettra enfin d'aller vers un projet au service de l'intérêt général, et qui puisse être pérenne.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Otè

Astèr alon zète in kou d'èye dsi sak ni gingn fèr domin

A s'ki paré la plipar bann métyé l'om va fé domin épi la plipar bann produi li va fabriké i égzis pa ankòr sansa dann l'èspri bann savan épi dann désèrtin laboratoir. Kan mi pans sa mi doi avoué sa i déranj amoin in pé : zot i koné l'om lé konsèrvatèr é si i di ali : « Domin sé in révolisyon k'i atann limanité dsi in kantité poinn vizé é lé près sir konm i di, in bonpé lo shat i rokonètra pi z'ot ti ».

Dabor ni pé dir lo véjéтал i sava roprann son droi par raport bann produi konm lo sharbon, lo pétrol épi lo gaz, konm sours lénèrji mé pa solman. Pa solman pars déza zordi i pé ranplas tout bann plastik i fé avèk pétrol par bann plastik i fé avèk bann véjéтал : kisoï bann grin konm mayi, lo blé, sorgo, kisoï doboï, kisoï ankòr kann épi d'ot é d'ot é d'ot.

Avèk kann i fé boushon shanpagn, I fé boutèye pou dolo, I fé ankòr légo anfin konm moin la fini dir dann kann I gingn tir plis sink san sou-produi pou ansèrv demoun dann zot aktivité épi dann z'ot vi. Fèye zanana i pèrmète fabrik lo cuir véjéтал olèrk pran la po bann zaimo pou fé sa. Avèk bann séréal i pé fabrik karbiran pou fé roul loto, kamion, vol l'aviyon si ni vé. Avèk koko i gingn fé in ta zafèr. Avèk longoz osi i pé fé déshoz.

Astèr si ni pran bann médikaman ni apèrsoï i pé fé in takon médikaman avèk bann véjéтал é la matyèr lé la la plipar d'tan é sak i rèss pou fèr sé la roshèch pou trouv la molékul la bézoin pou fé lo médikaman pou soign demoun.

Pou finir, ni pé di dé pti mo dsu sak i apèl bann biotéknozozi. Kosa i lé sa ? Sinploman i rogard bien la natir, i konstat dann la natir néna kisoï bann plant, kisoï bann zaimo néna dé kalité l'om la bézoin pou sé désèrtènn shoz. L'èrla i fo pran modèl dsi la natir pou fé sak nou la bézoin, pars san plézanté la natir la invant in bonpé shoz avan nou : ni pans sé nou lo roi é la pa vré sé la natir la trouv tout zafèr avan nou. Ni pé soi ansèrv de li, sansa fabrik avèk nout prop moiyn bann zafèr li la fé avan nou. Mé moin I é sir an parmi nou néna d'moun sipèr fortish é sré valab zot i partaz avèk nou zot konésans, kisoï dann zournal, kisoï ankòr dann kozman konm ni fé asoir mèm dann Sin-Dni.

An touléka, ni pé di, lo tan bann véjéтал l'arivé é so kou isi ni doi pa mank lo trin é prépar nou osi nout révolisyon véjéтал - nout révolisyon vèrt si zot i vé.

Justin